

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

- M. l'abbé Elias Rocan, ci-devant curé de Sainte-Elisabeth, curé de Sainte-Agathe, en remplacement de feu M. l'abbé Télesphore Camppeau.
- M. l'abbé E.-A. Chamberland, ci-devant curé de De Laval, (Fisher Branch), curé de Sainte-Elisabeth.
- M. l'abbé F.-X. Leroux, ci-devant économe de l'archevêché et desservant d'Inwood, curé de De Laval et desservant d'Inwood.
- M. l'abbé Eugène Tétreault économe de l'archevêché, tout en conservant la desserte de Selkirk et du Lac du Bonnet.
- Le R. P. E. Planet, O. M. I., missionnaire résidant à Saint-Ambrôse.
- M. l'abbé Albert Moreau, ci-devant secrétaire de l'archevêché, vicaire à Sainte-Rose du Lac.
- M. l'abbé Jacques Bertrand, ci-devant vicaire à Sainte-Rose du Lac, secrétaire de l'archevêché.
- M. l'abbé Léon Létourneau, nouveau prêtre, vicaire à Woodridge.

LES LOIS DE L'ALBERTA EN FRANÇAIS

Le ministère Hearst se croirait bien perdu s'il allait publier en français, aux frais de la province de l'Ontario, des lois qui pourtant affectent un quart de million de citoyens canadiens-français vivant dans cette province dont ils ont été les premiers habitants. Le ministère Sifton, de l'Alberta, n'a pas des idées aussi étroites. Il vient de publier en français plusieurs statuts provinciaux, en particulier *l'Ordonnance des Écoles*, *l'Ordonnance des cotisations scolaires*, *l'Ordonnance des subventions aux écoles*, *la Loi concernant l'école buissonnière*, *la Loi des titres des terres* et quelques autres.

Le gouvernement albertain, dont fait partie l'honorable Wilfrid Gariépy, a pour ses administrés de langue française des égards que Toronto n'a pas pour les siens. Ontario se prétend pourtant la province la plus civilisée du Canada, sinon de l'Empire !

Au Manitoba nous avons, à notre connaissance, une traduction officielle française de l'Acte scolaire. L'exemple de l'Alberta est un argument qu'il est bon de faire valoir auprès de qui de droit. Nous croyons que le gouvernement de la Saskatchewan a aussi publié plusieurs de ses lois en français. Ce bon vouloir est une légère compensation des droits les plus certains que la politique nous a escamotés. Notre nombre toujours croissant et notre fermeté dans la lutte pour notre langue nous en obtiendront de plus amples.